

BIM

AGENDA 21 LOCAL
FRANCE

M E Y R A R G U E S



Printemps 2021

Bulletin d'informations municipales N° 48



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

C'était carnaval ! P. 15



www.meyrargues.fr

*Le centre de vaccination
intercommunal a ouvert*

P. 5

*Le "Pacte pour la transition"
se met en place*

P. 13

ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À MARS 2021

ILS SONT NÉS EN 2021 :

VAIRANI Nolan Bruno Saïd, le 29 janvier, à Pertuis
FURFARO Jules Marcel, le 31 janvier à Aix
GIRAUD-CLAUDE Mattéo, le 9 février, à Pertuis
MICHEL Charline Anaïs Géromine, le 15 février, à Pertuis

MAILLET Léo Adam, le 16 mars, à Pertuis
NGUYEN Nolann, Minh Quang, le 20 mars, à Aix
ROSSI Romy Paule Patricia, le 21 mars, à Pertuis
CORTES Pablo Nicolas, le 28 mars, à Aix

ILS SE SONT UNIS À MEYRARGUES EN 2021 :

GERVAIS Léa Tiffany et LEFEBVRE Olivier,
le 20 février

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2021 :

MALEAPPA Madeleine, Marie, le 31 décembre à Aix
RIPERT Alain, le 19 janvier à Aix

GRABY née BONNOT Françoise, Marthe, Géraldine, le 22 janvier à Aix

PARA née GIRAUDO Catterina, le 22 janvier à Aix
FAUGERON Jacqueline, le 27 janvier, à Aix

JAHN née NEY Annick, Marie-Louise, Alberte, le 30 janvier, à Marseille 9^{ème} arrondissement (13)

DEJONGHE née CALMETTE Denise, Blanche, le 05 février 2021 à Marseille (9^{ème} arr.)

DRAGONE Jean, Pierre, Henri, le 7 février à Aix
CAUCHI Jean, le 13 février, à Marseille 15^{ème}

DJANI née EL-MOKEDDEM Aïcha, le 12 février à Aix

AMOUREUX née NICOD Fernande, Marie, le 18 février à Rians

VATTINO Bernard, Louis, le 2 mars à Aix
BOUFFET Hervé, Georges, Michel, le 13 mars à Meyrargues

FRECH née HALIMI Arlette Teffaha, le 19 mars à Meyrargues

YVES DAVET NOUS A QUITTÉS

Mme Pierrette DAVET et sa famille remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leurs présences, leurs envois de fleurs, leurs témoignages d'affection les ont accompagnés lors du décès d'Yves Davet.

Merci à Amandine, Charlotte et Guillaume, ses infirmiers, pour leurs soins.

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).



SOMMAIRE

ÉDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	
<i>Les élus ont voté le budget</i>	p.4
CADRE DE VIE	
<i>Une nouvelle signalétique au Plateau de la Plaine</i>	p.6
<i>Des rénovations pour les écoles</i>	p.7
<i>La lutte contre les dépôts sauvages se poursuit</i>	p.8
<i>Une déchetterie professionnelle a ouvert</i>	p.8
<i>Le dossier de création de l'écoquartier a été approuvé</i>	p.9
<i>Le Cercle du Progrès inscrit sur la façade d'un bâtiment</i>	p.9
<i>Ces acteurs de la vie économique locale</i>	p.10-11
VIE LOCALE	
<i>Un Comité d'intérêt de quartier voit le jour à la Pourane</i>	p.12
<i>Le Pacte pour la transition se met en place</i>	p.13
<i>Les inscriptions aux écoles sont ouvertes... en ligne</i>	p.14
<i>Les maternelles ont fait leur carnaval</i>	p.15
<i>La médiathèque s'adapte avec des horaires élargis</i>	p.16
<i>Les rendez-vous de la médiathèque</i>	p.17
<i>Le printemps va reflourir devant vos portes</i>	p.19
<i>Le clin d'oeil nature : observez le Circaète Jean-le-Blanc</i>	p.20
<i>À vos pinceaux pour illustrer l'agenda communal 2022</i>	p.21
DIVERS	
<i>Les tribunes</i>	p.22
<i>Les adresses utiles</i>	p.23
AGENDA	p.21



PHOTO © MARCEL ET ÉVELYNE RENAUD

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Nous venons de vivre une première année de mandat difficile. Les conditions de travail sont complexes, pour tous, car la situation sanitaire rythme, encore aujourd'hui, notre existence. Aussi je veux féliciter tous les Meyrarguais. Vous faites tous preuve d'une adaptation remarquable, bien que nos modes de vie soient bouleversés et nous contraignent à repenser, chaque jour, notre quotidien. Que ce soient les familles, les étudiants, les personnes âgées, les actifs, les commerçants ou ceux qui peinent, davantage en ce moment, à retrouver le chemin de l'emploi, vous avez tous su faire preuve d'une abnégation admirable, au profit de la protection des plus vulnérables d'entre nous. Je veux d'ailleurs rappeler que l'ensemble du conseil municipal et moi-même sommes à l'écoute des détresses de chacun.

Même si le temps est long, il ne faut pas relâcher les efforts et mettre en perspective un avenir meilleur. Nous n'oublions pas que nous dépassons les 100 000 décès, en France, mais nous avançons, malgré tout. Et nous voyons "enfin" une note d'espoir se profiler grâce à la campagne de vaccination et à l'effort collectif. Une formidable chaîne de solidarité et d'entraide s'est tissée entre les collectivités territoriales, grâce à la mobilisation de plusieurs maires du canton. Nous pouvons être fiers de la mutualisation des compétences de chacun qui a permis l'ouverture d'un centre de vaccination intercommunal sur notre bassin de vie. Cette mutualisation exemplaire prouve que les communes sont capables, et se doivent, de prendre en main leur destin pour protéger leurs populations. Les dépenses, les recettes, les moyens matériels et humains ont été mis en commun dans le cadre d'une convention. Et le résultat est là. Il permet aujourd'hui à des milliers de personnes de bénéficier de ce service. Je remercie les personnels soignants, les agents sollicités, les bénévoles, les CCAS, les citoyens et les élus de toutes les communes qui se sont impliqués sans compter, pour permettre l'ouverture de ce centre, et sans qui rien n'aurait été possible. Cette dynamique de l'espoir, c'est celle que nous voulons cultiver pour retrouver notre vie sociale, nos manifestations, les terrasses de nos cafés, de nos restaurants, les moments festifs et culturels. Car c'est bien tous ensemble, dans une solidarité partagée, que nous laisserons cette crise derrière nous et que nous arriverons à préserver l'essentiel. Bien sûr, cette opération nécessite du travail et de l'ajustement, l'Agence régionale de la santé a livré 400 doses pour la première semaine d'ouverture et 600 pour la deuxième semaine, à raison de plus d'une centaine de vaccinations par jour. C'est bien la preuve de la nécessité d'une telle opération.

Cette expérience a, par ailleurs, une valeur empirique enrichissante qui nous permettra à l'avenir d'être armé et de réagir efficacement. Elle met aussi en perspective les possibilités de projets intercommunaux et de mutualisation des équipements qui pourront profiter à tous les Meyrarguais, ainsi qu'aux habitants de nos communes voisines. Je suis convaincu que nous sortirons grandi de cette situation inédite et historique qui finalement nous rapproche.

Par ailleurs, je rappelle une nouvelle fois qu'il est important de consommer "local" pour aider les acteurs économiques locaux à faire face. Il faut continuer d'appliquer les gestes barrière, la distanciation physique et le port du masque dans les lieux clos. Je veux aussi encourager toutes les structures associatives, les enseignes et les organismes, le centre de loisirs qui participent à la vie culturelle et sociale de notre village. Tous s'appliquent à proposer malgré tout des solutions, alors qu'il faut chaque jour faire preuve d'adaptation pour préserver l'équilibre de chacun.

Quoi qu'il arrive, nous restons près de vous.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Les élus ont voté le budget en conseil municipal

Après le débat d'orientation budgétaire, le vote du budget 2021 était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'ensemble des élus de la majorité ont voté "pour" et les six conseillers municipaux du groupe d'opposition ont voté "contre".

LE BUDGET 2021

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 370 194€, dont près de 3 821 000€ en fonctionnement et près de 3 548 000€, pour l'investissement. Après une année particulière due à la pandémie, où les projets étaient plutôt axés sur les travaux d'investissement courants (amélioration et rénovation des bâtiments communaux, sécurisation des accès aux écoles, réfection de toitures, système de chauffage et de climatisation de la salle des fêtes, système de chauffage du gymnase...), l'année 2022 verra l'amorce de projets structurants tels que la requalification de l'avenue de la République, l'aménagement d'un écoquartier, la mise en route du parc photovoltaïque ainsi que les premiers aménagements du futur pôle multimodal et de la zone d'activités de Coudourouse.

DES DOTATIONS EN BAISSÉ

Toujours tenue par les engagements financiers métropolitains et un calendrier serré, la commune souffre de la baisse des dotations globales de fonctionnement de l'État passées de 345 000€ à 85 000€, en 4 ans. À cela s'ajoute :

► **La suppression de la taxe d'habitation**, dont les compensations allouées par le Département ne sont pas évolutives, malgré

l'accroissement de la population (lire ci-dessous).

► **La baisse de l'attribution de compensation** due au transfert des compétences vers la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ces éléments conduisent la commune à surveiller de près la capacité d'autofinancement (CAF) alimentée par la différence entre les dépenses de la commune et ses recettes. Cette dernière est un indice sensible de la situation financière de la commune. Toutefois, les finances restent saines et la municipalité maintient le taux des taxes. Un récent rapport de la Trésorerie sur la situation des finances de la commune, des années 2015 à 2019, est d'ailleurs venu le confirmer.

LES RECETTES PEUVENT ÉVOLUER

La commune possède un endettement faible. Cela induit qu'il y a des possibilités d'emprunts sachant que l'ensemble des prêts contractés seront remboursés d'ici un an et demi. Elle bénéficie également de subventions de ses partenaires : le Département et la Métropole pour la réalisation de ses projets (cf tableau ci-dessous). Elle peut ainsi mettre en perspective l'augmentation possible de ses recettes avec la redevance annuelle due à la production d'énergie propre du futur parc photovoltaïque qui s'élève à près de 90 000€, la renégociation de contrats et des baux communaux. Face à la récupération de la taxe d'aménagement au profit de la Métropole, elle doit aussi trouver un juste équilibre entre la création d'emplois sur la future zone d'activité et la création d'énergie propre avec le parc photovoltaïque et sa redevance communale.

LE BUDGET PRIMITIF 2021

LES DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT
3,8 MILLIONS D'EUROS*
- INVESTISSEMENT
3,5 MILLIONS D'EUROS*

LES RECETTES

- FONCTIONNEMENT
3,8 MILLIONS D'EUROS*
- INVESTISSEMENT
3,5 MILLIONS D'EUROS*

** Les chiffres ont été arrondis*

LA COMMUNE EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ EN 2021

GRÂCE À LA CRÉATION PROGRESSIVE ET MAÎTRISÉE DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS, LA COMMUNE EST EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ DUE À LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX POUR 2021, S'ÉLEVANT À 100 000€ PAR AN. CELA CONDUIT LA MUNICIPALITÉ À NE PAS RELÂCHER SES EFFORTS DANS CE DOMAINE MAIS LA CONTRAINT AUSSI À FAIRE DES ÉCONOMIES PAR AILLEURS.

CE QUI CHANGE POUR LA TAXE FONCIÈRE



La taxe d'habitation, un impôt jusqu'alors perçu par la commune, a été supprimée. Pour compenser cette suppression, le législateur a prévu de transférer la part départementale de la taxe foncière vers les communes. Le Département percevant, lui, désormais une fraction des recettes de la TVA. Ce qui change pour la commune est donc le taux. Car celui-ci correspond désormais à l'addition de la part communale de la taxe foncière et de la nouvelle part départementale soit : $16,32\% + 15,05\% = 31,37\%$.

LES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2021 À 2022

- Rénovation partielle du gymnase.	FIN DES TRAVAUX DÉCEMBRE 2022	FINANCÉS PAR : COMMUNE, DÉPARTEMENT ET MÉTROPOLE
- Revégétalisation du théâtre de verdure.	FIN DES TRAVAUX 2022	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT ET MÉTROPOLE
- 1 - Achèvement des travaux du complexe sportif du Plateau de la Plaine (accès piétons et bâtiments). - 2 - Création chemins d'accès piétons Est et Ouest au Plateau de la Plaine.	1 - FIN DES TRAVAUX JUILLET 2022 2 - FIN DES TRAVAUX JUIN 2022	1 - FINANCÉS PAR : COMMUNE ET DÉPARTEMENT 2 - FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT
Requalification de l'avenue de la République (phase 1) Travaux pour le réseau pluvial et les voiries.	DÉMARRAGE TRAVAUX ÉTÉ 2021	FINANCÉS PAR : COMMUNE, DÉPARTEMENT ET MÉTROPOLE
Réfection de chemins communaux	FIN DES TRAVAUX : 2022	PROGRAMME PLURIANNUEL DES VOIRIES FINANCÉ PAR : DÉPARTEMENT

Près de 150 patients reçus chaque jour

Tous se tenaient prêts. Prise de température, vérification de l'identité auprès du secrétariat, suivie d'un entretien avec un médecin... Et les premiers patients ont pu se faire vacciner contre la Covid-19 dans le nouveau Centre de vaccination intercommunal Val de Durance sud. Aménagé dans les locaux de la salle plurivalente du Plateau de la Plaine, cet espace de vaccination reçoit environ 150 patients chaque jour, depuis

son ouverture, le 6 avril. C'est dire si cette initiative, portée par les maires de Meyrargues, du Puy-Sainte-Réparate, de Venelles, de Peyrolles-en-Provence, de Saint-Estève-Janson, de Jouques et de Saint-Paul-lez-Durance, est salutaire. Toutes les parties prenantes de ce projet se sont accordées et ont mutualisé leurs compétences dans une volonté commune. Grâce à la ténacité



→ Le centre de vaccination a été inauguré, en présence des maires des sept communes ou de leurs représentants, des personnels soignants, des agents d'accueil du centre et des référents, ainsi que des représentants de la réserve de la sécurité civile de Venelles, des sapeurs-pompiers et des forces de l'ordre.

mobilisant les compétences de chacun, indique-t-il. Tous ont su faire preuve d'abnégation et je félicite tous les personnels soignants et les parties prenantes, les agents, les services techniques, les CCAS pour leur implication. Il fallait apprendre à travailler ensemble et à collaborer, ce qui n'est pas toujours chose aisée." Une belle preuve que la mutualisation peut porter ses fruits.

et à l'implication des maires, personnels soignants, agents, élu, CCAS... ce défi logistique a pu être relevé et entériné par l'Agence régionale de la santé (ARS). "On a compris que si l'on ne prenait notre destin en main, nous ne pourrions pas protéger efficacement les habitants de notre village et de notre bassin de vie, observe le maire Fabrice Poussardin. Il fallait frapper fort et vite, pour créer ce centre rapidement, en



UNE INSTALLATION COMPLEXE QUI OUVRE DES PERSPECTIVES DE MUTUALISATION

Face à la pandémie et au besoin incontestable de mettre des outils à disposition des habitants, ce collectif de maires, associé aux personnels de santé locaux, s'est mobilisé afin de permettre l'ouverture de ce centre de vaccination intercommunal. Chaque commune a consulté ses professionnels de santé locaux et a fait appel aux personnels soignants volontaires, afin de proposer ce service d'intérêt public le plus rapidement possible et de contribuer à l'accélération de la campagne de

vaccination. Après plusieurs réunions, mettant en exergue les retours d'expériences des centres voisins, chaque commune a désigné des référents pour coordonner ce défi logistique. L'ARS a livré 400 doses pour la première semaine d'ouverture et 600 pour la deuxième semaine. Des chiffres qui attestent de la nécessité d'une telle opération. Cette mutualisation des compétences est encourageante et insuffle d'autres perspectives de projets communs entre les collectivités territoriales.

PRATIQUE

Inauguré le 6 avril dernier, le centre de vaccination intercommunal Durance sud accueille les patients du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h au Plateau de la Plaine, à Meyrargues.

Prise de rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 65 15 25 20

ATTENTION CE NUMÉRO EST UNIQUEMENT DÉDIÉ À LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet du centre : centrevaccinationdurancesudmeyrargues.fr ou sur meyrargues.fr

République : les travaux pourraient démarrer cet été

Dans la continuité des travaux d'aménagement du cours des Alpes, et conformément aux engagements du programme municipal, la mairie a engagé toutes les démarches techniques, administratives et financières (avec l'appui des partenaires que sont le Département et la Métropole au regard de leurs compétences respectives) pour démarrer les travaux de requalification de l'avenue de la République, qui vont se dérouler en plusieurs phases. Les premières étapes ont été réalisées, avec notamment les sondages physiques, qui doivent permettre de consolider le tracé d'une partie du réseau pluvial qui va être reprise. Quelques contraintes de passage de réseaux sont apparues. L'étude complémentaire permettra de déterminer la nécessité de leur dévoiement ou non. Les solutions trouvées pourraient influencer le planning prévisionnel de démarrage des travaux. Toutefois, si toutes les conditions sont réunies, les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie pourraient démarrer dès l'été 2021.



© BUREAU D'ÉTUDES - SERI



LE PARKING PROVISOIRE EST ACCESSIBLE

Depuis le mois de mars, les aménagements d'un parking provisoire (62 places) et de la future base vie du chantier ont été réalisés, à l'emplacement des anciens terrains de tennis du Pré de Ville. Ils permettent aux Meyrarguais de stationner pendant les travaux. Ce parking est éclairé et sécurisé par vidéo-protection. Il sera accessible pendant toute la durée des travaux.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AU PLATEAU DE LA PLAINE

Un nouveau totem de signalisation a été implanté à l'entrée de la route menant jusqu'au Plateau de la Plaine. Dans le nouveau parking obligatoire, situé à l'entrée du complexe sportif, un plan et des panneaux de signalisation ont également été apposés afin de localiser les différentes instal-

lations présentes sur le site. Un autre panneau de "Rappel des interdictions" a également été posé et une nouvelle réglementation est désormais appliquée afin de limiter la circulation des véhicules motorisés au profit des piétons. Il est donc obligatoire de stationner dans le parking à l'en-

trée (sauf véhicules autorisés), puis de circuler à pied dans cet espace verdoyant réunissant des équipements sportifs et de loisirs. Cette opération a été réalisée par l'entreprise Lacroix Signalisation pour un montant de 13 900€, financés à 50 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence.



Des rénovations et des aménagements pour l'école

UNE PARTIE DU TOIT DE L'ÉCOLE EN RÉFECTION

La municipalité poursuit la rénovation de ses bâtiments communaux. Depuis le début du mois d'avril, l'entreprise Drumez Toitures procède à la rénovation d'une partie de la toiture du groupe scolaire. Les chéneaux, des conduits de collecte des eaux pluviales, sont également repris dans le cadre de cette intervention. Elle devrait s'achever à la fin du mois d'avril. Le montant de cette opération s'élève à 49 298€, subventionnés à hauteur de 70% par le département des Bouches-du-Rhône.



UN NOUVEAU DORTOIR POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

La petite maison, située en face du portail principal d'accès à la cour élémentaire, est actuellement en pleine rénovation. Cet espace est destiné à devenir un dortoir pour les écoliers de la maternelle Joseph d'Arbaud. Des cloisons ont été abattues, l'électricité, le système de chauffage et la plomberie sont en cours de rénovation. Des WC pour les personnes à mobilité réduite et d'autres pour les tout-petits seront installés. Les entreprises DTZ solutions, ICS- climatisation et la Maison de la plomberie assurent la réalisation de ces aménagements qui devraient s'achever au début du mois de mai. Le montant de cette opération s'élève à 40 000€, subventionnés à hauteur de 70% par le département des Bouches-du-Rhône, au titre de travaux de proximité.



LA RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE AU MOIS DE MAI

La municipalité entreprend la réfection totale de la toiture de l'église. Un bâtiment historique qui est la propriété de la commune. Cette opération réalisée par l'entreprise Drumez Toitures, sera effectuée selon les prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France, avec récupération et reprise des

tuiles, à l'ancienne. Les travaux devraient commencer au début du mois de mai et durer un mois et demi. Le montant des travaux s'élève à 49 298€, subventionnés à hauteur de 70% par le département des Bouches-du-Rhône.



DES NOUVEAUX PANNEAUX POUR INDIQUER LES ACCÈS AUX MASSIFS

Le Grand Site Concors Sainte-Victoire a installé des panneaux sur la place des Anciens combattants. Ils indiquent les départs d'itinéraires de randonnées et livrent des informations sur le patrimoine, la faune et la flore.



DES NOUVEAUX WC PUBLICS

Les services techniques de la Ville et la municipalité ont créé un WC public. Il a été réalisé par l'entreprise 2SBI et se situe à côté du local des services techniques, sous la mairie, à proximité de la scène du théâtre de verdure. Il est équipé d'un dispositif d'ouverture et de fermeture automatisé, ainsi que d'un système de déclenchement automatique pour la chasse d'eau et d'un robinet à infrarouge. Rappelons qu'il est bien évidemment indispensable de respecter les lieux, notamment en termes de propreté.

→ Accessibles tous les jours de 8h à 19h.



Dépôts sauvages : la lutte de la municipalité s'amplifie

Oui, on rabâche ! Mais à l'heure où les préoccupations environnementales doivent primer, où les "marches pour le climat" se multiplient et où l'on s'efforce d'enseigner aux plus jeunes le respect de notre environnement et l'abécédaire du tri sélectif, comment peut-on oser déverser sauvagement des déchets que l'on sait pertinemment polluants en pleine nature ? Que ce soit pour les collectivités territoriales ou les particuliers, qui voient "trop" souvent fleurir des amoncellements de gravats dans les recoins de leurs propriétés, les dépôts sauvages sont un véritable fléau que la municipalité de Meyrargues combat chaque jour. Et on vous dispense des commentaires sur les mégots ou encore, dernière lubie en vogue, les masques chirurgicaux qui jonchent le sol d'espaces naturels. Bien sûr, après une bonne balade au grand air, seule échappatoire qui permet de se ressourcer en ces temps singuliers de (re)confinement, on jette son masque dans la forêt : logique implacable !

Force est de constater que nous sommes obligés d'installer des équipements pour empêcher les personnes malveillantes de vider leurs rebus : blocs en béton, tranchées et merlons pour empêcher les véhicules de décharger leurs déchets, grillages, portails... Doit-on en arriver là ? Ne peut-on pas faire appel au bon sens, au respect et à une simple forme de réflexion, dont certains semblent malheureusement dépourvus ? Visiblement non. Alors, il faut faire appel à la loi. Et celle-ci n'est pas tendre.

La note peut être salée

Après avoir fait preuve de patience, de compréhension, d'éducation, de prévention... la municipalité va sévir par constat ou convocation pour rappel à la loi. Pour mémoire : le dépôt de déchets, même dans un espace clôturé, public ou privé, est interdit par la loi. Tous ces déchets deviennent par nature propriété du possesseur du foncier. Ainsi devient-on "détenteur" de déchets sans le vouloir et passible de 450€ ou 750€ et, dans le pire des cas, jusqu'à 2 ans de prison, et 75 000€ d'amende.

Pas d'excuses

Pour se débarrasser de ses déchets ? Il faut se rendre... dans une déchetterie. Et nous avons la chance, à Meyrargues, de disposer d'une déchetterie publique mais également d'une nouvelle déchetterie professionnelle qui a ouvert ses portes au mois d'avril (lire ci-dessous). Pour les particuliers ne pouvant pas se déplacer, le service municipal de ramassage des encombrants est également une alternative. Ils sont enlevés le lundi, il suffit d'en faire la demande par téléphone, en mairie la semaine précédente.

→ Contact mairie : 04 42 57 50 09.



MAT'ILD : UNE DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE OUVRE SES PORTES

Notre département bénéficie actuellement de peu de déchetteries professionnelles. Pour l'heure, la société Mat'ild en exploite une à Marseille et désormais une à Meyrargues. C'est dire l'enthousiasme de la municipalité face au fléau des dépôts sauvages dont la commune et les particuliers sont régulièrement victimes. Sur une emprise de 5 hectares, destinée au recyclage et à la production de matériaux inertes, située au niveau du pont Louis Philibert, la société Durance Granulats, leader du recyclage des déchets de chantier du BTP de la région Paca, consacre 2000m² à l'implantation d'une déchetterie professionnelle. La société Mat'ild, filiale du groupe et d'Eurovia, déjà implantée

à Gardanne et spécialisée dans le traitement, le recyclage et la revalorisation des matériaux, est la gestionnaire de cette déchetterie. Cinq espaces distincts ont été aménagés, pour y récupérer tous les déchets non dangereux tels que gravats, bois, béton, enrobés, ferrailles, pneus, déchets verts, emballages, plastiques... "Ils sont réceptionnés, triés, puis évacués vers le réseau de centre de tri de Mat'ild", résume Julien Bertrand, directeur de Mat'ild. Le dépôt est limité à 950m³, par convoi. Un système d'aspersion est installé, afin de limiter l'envol des poussières, et un dispositif de récupération des eaux usées et des éventuelles eaux d'extinction d'incendie a été pensé, afin qu'elles soient

traitées. Cette ouverture est une bonne nouvelle quand on sait que les déchetteries publiques risquent bientôt de fermer leurs portes aux professionnels.

"Il s'agit de proposer un véritable pôle dédié au BTP et d'apporter davantage de service aux clients, étaye Mathieu Kasprzak, directeur d'exploitation de Durance Granulats. Ce service vient, en somme, compléter l'offre proposée sur l'exploitation de concassage et de recyclage de Durance Granulats.

→ Du lundi au vendredi :
7h30-12h / 13h-16h30
06 31 97 34 70
Lieu-dit "La Prise" CD 556
<https://mat-ild.fr>



→ Un dispositif de récupération des eaux usées permet de recycler les huiles et les eaux souillées.

Le dossier de création de l'écoquartier a été approuvé

Une nouvelle étape dans le projet d'aménagement de l'écoquartier du Vallat a été franchie avec le dossier de création de la Zone d'aménagement concerté (Zac). Il a été approuvé en conseil de Métropole, le 18 février 2021. La délibération, le dossier de création et ses annexes sont consultables au siège de la Métropole Aix-Marseille-

Provence, au siège du Territoire du pays d'Aix et en mairie de Meyrargues, aux horaires d'ouverture habituels. La prochaine étape sera le dossier de réalisation de cette Zac, soit la définition précise des aménagements.

L'étude d'impact environnementale
Dans le cadre de la création de cette

Zac, une enquête publique sur l'étude d'impact environnemental, avec une procédure de participation du public par voie électronique, s'est déroulée du 29 juin au 31 juillet 2020. Le bilan de cette étude d'impact et ses annexes sont consultables en mairie de Meyrargues (aux heures d'ouverture habituelles) ou au siège de la Métropole.

Retrouvez tous les documents sur meyrargues.fr ainsi qu'une page consacrée au projet de l'écoquartier dans la rubrique : "cadre de vie" - "les grands projets".

Les panneaux de présentation du projet sont affichés en mairie et sont également consultables sur meyrargues.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS JUSQU'AU 21 MAI

Plan de déplacements urbains

PROJET ARRÊTÉ LE 19 DÉCEMBRE 2019

DE LA MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE - 2020/2030



La Métropole Aix-Marseille-Provence réalise une enquête publique portant sur le projet de Plan de déplacements urbains métropolitain (PDU) 2020-2030, **du 20 avril au 21 mai 2021**. Le projet de PDU métropolitain a pour principales caractéristiques de définir un diagnostic de la mobilité sur le territoire, une stratégie et un plan d'action en vue de répondre aux besoins de mobilité des personnes et des

marchandises sur la période 2020-2030. Un registre (sur papier) est mis à disposition du public et le dossier est consultable en mairie de Meyrargues, aux heures d'ouverture. Un registre numérique est également mis en place. Il permet à chacun de prendre connaissance du dossier et de consigner ses observations sur le projet et prendre connaissance de toutes celles qui auront été déposées.

Vous pouvez déposer votre contribution sur le registre numérique :
<https://www.registre-numerique.fr/plandepacements-urbains-metropole-amp>
ou commission.enquete.pdu@ampmetropole.fr

Retrouvez tous les documents d'informations sur meyrargues.fr

ET LE "CERCLE DU PROGRÈS" S'EST ÉCRIT SUR UN BÂTIMENT ANCIEN...

Vous avez sans doute remarqué une nouvelle inscription sur l'ancien immeuble, situé à l'intersection du cours des Alpes et de la traverse Belle Fontaine : "Cercle du Progrès". Cette inscription rappelle l'histoire qui s'est jouée autrefois dans ce bâtiment, dont les façades ont dernièrement été refaites. L'histoire de ce "cercle", fondé au XIX^e siècle, où se retrouvaient des Meyrarguais, pour partager des moments, échanger et faire entendre leurs voix.

Cette inscription a été mise au jour et redessinée à l'identique par l'entreprise spécialisée en maçonnerie du patrimoine "Chaux et bois". Une belle réhabilitation, inscrite dans le cadre de l'opération façades, qui contribue à la mise en valeur du patrimoine ancien et à la (re)découverte de l'histoire du village.

→ Retrouvez un article consacré à l'histoire du Cercle dans le BIM 46.

▼ IMAGES ARCHIVES FRANCIS BRUN



→ Le Cercle du Progrès, ici à gauche.



"Chouchoute et moi" prend soin de vous et de la planète

Nous avons présenté Charlène Bugeja lors de son installation, en 2017. Depuis, cette jeune chef d'entreprise a affiné ses propositions, selon les demandes. Elle consacre désormais son activité, bien nommée "Chouchoute et moi", à la vente de produits cosmétiques naturels de soins pour le visage, le corps et plus récemment de produits d'entretien hautement biodégradables, recyclables et labellisés zéro déchets. Une éthique inéluctable pour cette Meyrarguaise, résolument tournée vers des "produits de qualité aux vertus écologiques". Elle travaille en direct avec une quarantaine de fournisseurs, pour la plupart des artisans français. Désormais, équipée d'un véhicule affecté, elle dispose ainsi d'une boutique ambulante pour être au plus proche des gens. Une

vocation qui l'a toujours animée. "Avec la pandémie, les personnes ne se déplaçaient plus. J'ai ainsi pu aller à leur rencontre, en proposant des livraisons sans contact", relate Charlène, qui a toujours eu ce goût prononcé pour "la mobilité et le contact avec les clients". Ainsi shampoings solides, savons saponifiés à froid, soins du visage, gommages, démaquillants, huiles, crèmes, accessoires, mousse à raser côtoient des produits adaptés pour les

« Ces produits sont efficaces, économiques, biodégradables et biologiques. »



enfants (liniment, crèmes, savons...) ou pour les peaux sensibles, dans l'écrin de son fourgon jaune qu'elle véhicule sur les marchés ou directement chez les clients. Engagée dans un cercle vertueux, "les produits que je propose sont efficaces et économiques. Ils ont des composants biodégradables, sains, recyclables et biologiques", insiste-t-elle en énumérant les labels dont ils sont pourvus (Oeko-tex, Slow cosmétique, Nature&Progrès ou Ecocert). Les contenants sont également recyclables et certifiés EMAS -un label qui prévoit le recyclage de A à Z-

Des conseils sur-mesure

Forte d'arguments incontestables, Charlène possède cette verve pour vanter les qualités de ses produits en toute objectivité. "Aucun mérite, lâche-t-elle, avec de tels produits il suffit d'essayer !" Grâce à des formations, assorties d'un sens inné pour le relationnel, elle sait apporter de précieux conseils avisés, selon les besoins de la personne. N'hésitez pas à lui demander.

→ Contact : 06 11 12 71 18
chouchouteetmoi@gmail.com
 Commandez directement sur
www.chouchouteetmoi.fr
 Démonstrations à domicile, dans
 le respect du protocole sanitaire.

L'ACAPLMEYRARGUES VEUT ACCOMPAGNER ET FÉDÉRER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Les temps sont propices aux questionnements. Surtout pour les acteurs économiques qui ont du mal à y voir clair face à la nébuleuse due à la pandémie. Aussi, à l'initiative de quelques-uns, la remise sur pied de la nouvelle Association pour les artisans, professions libérales et commerçants (ACAPL Meyrargues) tombe à point nommé. Il faut toutefois que tous se fédèrent et adhèrent pour être force de proposition et recréer du lien. Si le premier objectif est "de dynamiser et d'animer le cœur de ville de Meyrargues et autres zones économiques existantes ou en devenir", elle veut également mettre tout en œuvre pour "protéger les entreprises et favoriser la convivialité entre tous les professionnels". Cette structure a pour vocation de centraliser les besoins des acteurs de la vie économique locale. Ils vont être orientés ou accompagnés pour obtenir des aides, notamment à l'heure où les démarches administratives à effectuer ne sont pas toujours limpides. "Nous sommes plus largement dédiés à la défense des



intérêts collectifs des commerçants, artisans et professions libérales de la commune, en vue de promouvoir et de sauvegarder leurs droits, de recueillir les fonds de toute nature, notamment des aides ou subventions qui pourraient leur être attribuées à quelque titre que ce soit, et assurer les dépenses se rapportant à cet objet", détaille Patrick Gédéon, président de l'association. On souhaite également intensifier les échanges, et les réunions afin de recenser les besoins de chacun et de proposer, par exemple, des formations gratuites pour ceux qui en auraient besoin", ajoute-t-il. Le système "click and collect" se démocratise. "On envisage de dispenser des formations avec des personnes spécialisées sur le sujet, ou sur la gestion des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...) par exemple". La structure imagine déjà d'autres perspectives, comme l'organisation de manifestations festives et fédératrices qui reflètent l'essence même d'une vie économique dynamique.

→ Contact : 06 47 19 42 91 - acaplmeyrargues@gmail.com

La Ferme Pastière s'équipe d'un trieur de lentilles

Ce serait "les meilleures pâtes qu'il n'a jamais mangées", si l'on en croit Philippe Bertrand, journaliste pour l'émission "Carnets de campagne" diffusée sur France Inter. Récemment, son équipe a tourné un reportage sur la Ferme Pastière, de Nicolas El Battari, et sur les vertus de l'exploitation biologique de cet agriculteur pastier, installé depuis 2018. Certainement parce que "revenir à l'essentiel", pour faire bénéficier tout un chacun d'une bonne alimentation, nous permet d'espérer un retour vers une vie plus saine. L'alliance des préoccupations environnementales aux compétences scientifiques de Nicolas a donné naissance à des produits sains, savoureux et d'une grande qualité nutritionnelle. Car ce fervent défenseur de notre terre, à l'équilibre si fragile, exploite des cultures céréalières biologiques pour en faire des farines, des pâtes, des huiles ou produire des légumineuses. Il utilise la complémentarité des différentes céréales, afin qu'elles s'entraident naturellement pour pousser dans des conditions idéales, tout en préservant la biodiversité présente dans les sols. Par exemple, le blé sert de tuteur aux lentilles qui nourrissent le sol pour ces derniers. Une belle osmose. "On produit des coquillettes classiques ou cannelées, et des torsades, à base de farines



issues de notre propre production (lire encadré). Elles sont faites à base de blé dur, riche en amidon et apportant un côté sucré, alliées au blé tendre, pour les molécules aromatiques", énumère Nicolas. L'objectif est de trouver un juste équilibre et de penser des alliances pour harmoniser les goûts et les valeurs nutritionnelles. Il s'agit aussi de "promouvoir une alimentation végétale de qualité en proposant des légumineuses diversifiées, qui sont sources de protéines végétales", prône-t-il. Désormais épaulé par Alice, Lise

et Clément, il a fait l'acquisition d'un trieur alvéolaire de lentilles, grâce à un financement participatif. Ils remercient d'ailleurs, tous ceux qui ont participé. Sur place, cette impressionnante machine semble presque révolutionnaire quand on sait que son travail était fait à la main. Elle va dorénavant trier les lentilles qui seront ainsi séparées du blé pour ne livrer que cet "or" rouge, noir ou vert. "On souhaite ainsi compléter le panier de céréales avec des produits constituant la base de notre alimentation et continuer à diversifier notre assolement agricole", précise Nicolas.

Contact : laferme.pastiere@orange.fr



33 HECTARES DE CULTURES BIOLOGIQUES

Paysan-pastier, Nicolas produit céréales, légumineuses, farines, pâtes, huiles. Ses cultures biologiques s'étendent sur 33 hectares de : blé dur et tendre, petit épeautre, pois-chiche, pois-cassé, lentilles vertes (beluga), corail et noires, sarrasin, tournesol, maïs, cameline, sorgo. Il vend



par conditionnement de 500g à 10 kg dans les magasins "bio", les "Halles bio" (Pertuis), des coopératives biologiques, à des Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), au "Kabaducoin"... Il propose aussi de la vente directe aux particuliers en cartons de 10kg.

UN PROCESSUS ANCESTRAL

Guidé par ses convictions environnementales, Nicolas a aménagé un atelier de transformation dans des conteneurs recyclés, isolés à la ouate de cellulose et bardés de bois. Il y a créé un espace de production, un lieu de stockage et un séchoir à basse température, chauffé à l'aide de panneaux solaires et d'un four à céramique qu'il a conçu également. Les farines, une fois obtenues, sont assemblées et préparées selon ses recettes. Puis, une machine,

équipée d'une vis sans fin, tourne sans discontinuer pour former des torsades ou des coquillettes qui sont réceptionnées dans un tamis. Ces tamis, faits "maison" aussi, sont ensuite glissés dans des rayonnages, avec des espacements précis, puis stockés dans un espace de séchage. Là, les pâtes attendront entre 12h et 16h pour être séchées à basse température (moins de 40°C) afin de préserver toutes leurs qualités nutritionnelles. Elles seront ensuite conditionnées.



Un Comité d'intérêt de quartier voit le jour à la Pourane

Vous avez sans doute aperçu un jardin collectif "Pour2Mains" pousser au milieu des espaces verts de La Pourane, dans un enclos en bois (lire ci-dessous). Cet espace vert, voué à devenir un lopin de terre partagé pour les résidents, a fait naître d'autres belles initiatives comme la création d'un Comité d'intérêt de quartier (CIQ). Un "tremplin" qui pourrait donner un nouveau souffle à ce quartier qui dénombre des centaines d'habitants. Ce rassemblement de citoyens va permettre d'identifier La Pourane et d'impliquer davantage ses habitants dans des projets communs. *"On a souhaité créer ce CIQ pour mutualiser les idées de chacun, comme l'organisation d'un carnaval, d'une fête des voisins, d'ateliers de tri, de cuisine, ou de jardinage avec ce nouveau jardin partagé, résume Béatrice Michel, la trésorière du CIQ. Nous voulons fédérer les générations dans des optiques*



communes, afin de s'appropriier le quartier et les espaces partagés." Elle ajoute qu'il s'agit aussi de *"sortir certaines personnes de l'isolement"*, notamment les personnes âgées, seules, qui subissent de plein fouet les restrictions dues aux problématiques sanitaires, en proposant des moments de partage. Le CIQ est également destiné à recenser les envies et les besoins de chacun et à faire valoir la parole des riverains. Le CIQ a officialisé sa création avec la signature d'une convention (photo) avec le maire, Fabrice Poussardin, et Famille&Provence. Ne reste plus qu'à s'impliquer dans ce CIQ pour imaginer, ensemble, le quartier de demain. Un rendez-vous sera proposé en juin, pour officialiser l'ouverture du jardin, avec, cette fois, la signature des jardiniers adhérents.

→ **Contact CIQ La Pourane : 06 75 83 00 12**

UN JARDIN "POUR2MAINS" FLEURI DANS LE QUARTIER

À l'initiative d'un collectif d'habitants, un jardin "Pour2Mains" s'est doucement dessiné sur 300m², au milieu des immeubles du quartier de la Pourane. Bien que son fleurissement a été ralenti par la crise sanitaire, il y a un an, les joyeux instigateurs de cette belle initiative écrivaient : *"Notre résidence déjà si verdoyante (...), s'enrichit d'un jardin collectif. Nous espérons que très vite, ce lieu emblématique, devienne le "jardin magique" pour inciter les résidents à y planter des légumes, des fleurs et ...beaucoup d'amitié ! Ce jardin sera un prétexte pour créer du lien parmi les habitants de la Pourane (...)." Aujourd'hui, le CIQ (lire ci-dessus) va, entre*

autres, permettre de gérer cet espace collectif. Tous les résidents qui le souhaitent peuvent le rejoindre afin de profiter de ce carré de verdure. Le but est de partager cet espace verdoyant et de se répartir en bonne intelligence l'entretien de la parcelle. Il va se faire en concertation et en coopération avec des artisans jardiniers, dans le respect de l'environnement et selon une charte. Entraide, partage des espaces et des outils vont ainsi rythmer l'existence de ce lopin. Cette initiative louable est épaulée par le bailleur social Famille et Provence, la municipalité et le Cedec. Après avoir travaillé sur une maquette, les habitants ont livré un plan



et Famille et Provence a financé l'aménagement du jardin équipé d'une cabane à outils. Les premières plantations vont maintenant grandir et seront choyées par tous ceux qui souhaitent y participer.
→ **Infos auprès du CIQ la Pourane.**

UN BEL ESPACE Pousse AU PIED DU BÂTIMENT 21

Deux amies, voisines et complices, mues par une même passion pour les plantes. L'une d'elles, Simone Maronier, a lancé l'idée d'un jardin lors du premier confinement, en 2020. *"J'ai commencé à arracher les herbes hautes"*, raconte-t-elle. Puis, le jardin a pris forme. Elle a ensuite impliqué son amie, Christelle Bragard, épaulée par Soazic Bragard, la nièce de celle-ci. *"Je venais de perdre ma mère, ajoute Christelle. Alors j'ai commencé à planter des fleurs pour elle, comme un souvenir."* Et voilà comment un petit coin de verdure a été transformé en un espace vert et cha-

toyant nommé : le "Jardin de l'espoir". Saluée par les riverains ou les gens de passage, cette initiative a le mérite d'égayer le pied du bâtiment 21 et de proposer un espace agréable de convivialité. "Ce sont nos petites fées !" commente alors une voisine en passant. Encouragé et épaulé par le voisinage, le duo a assisté à un véritable changement de comportement de la part des habitants. "Les gens passent, sourient, viennent nous parler et nous encouragent. Certains nous offrent des plantes. Un grand merci à toutes les personnes pour ces jolis gestes, cela nous touche énormément", témoignent-elles. Une belle entraide s'est ainsi dessinée. Cette année, un autre voisin, André Napoletano, s'est impliqué en réalisant une belle jardinière, un puits, un abri pour les chats... Il a aussi rénové un salon de jardin avec des matériaux de récupération qui sera installé à l'arrivée des beaux jours. Simone aimerait maintenant inviter les personnes âgées, seules, à venir se ressourcer autour d'un goûter et faire plus ample connaissance. Gageons que cette initiative fasse des émules.

→ **Marie-Christine Lacoste qui réside au rez-de-chaussée, se réjouit chaque matin de la vue, depuis sa fenêtre.**



S'engager dans le



PACTE

pour la
transition



Pourquoi ?

Le monde fait face à une crise systémique (écologique, économique, sociale, sanitaire...) chaque jour plus profonde. Pour "être le changement que l'on veut voir dans le monde", l'échelle locale est une dimension efficace pour mettre en œuvre des solutions alternatives et durables pour produire, échanger, habiter, se nourrir, se déplacer, éduquer, se cultiver...

Dans le cadre de la campagne municipale de 2020, l'équipe municipale et un collectif d'une centaine de citoyens ont conclu un "pacte pour la transition" visant à mettre en œuvre un éventail de mesures pour conduire la commune dans une transition écologique et solidaire. Ce Pacte pour la transition est issu d'une action nationale (www.pacte-transition.org) conduite par 50 organisations. Meyrargues fait partie des 300 communes françaises qui se sont lancées dans cette démarche.

Le Pacte c'est :

Un engagement sur 3 principes transversaux :
Informier l'ensemble des habitant(e)s des engagements pris et organiser un comité de suivi mixte.

Sensibiliser et former à la transition.

Engager un processus de construction collective de politiques locales et Intégrer les critères environnementaux dans les projets locaux.

12 mesures réparties sur 5 thèmes :
Démocratie participative et marchés publics.
Alimentation, agriculture locale et durable.
Économie d'énergies et énergies vertes.
Économie, action sociale et vie associative.
Pollution et biodiversité.

Le détail des mesures sur :

www.meyrarguesentransition.wordpress.com

**Participez à des actions concrètes,
suivant vos désirs, dans une ambiance conviviale !**

Potager collectif de la Pourane

*Engagement des associations
dans une démarche
éco-responsable*

Comité « Vivre ensemble »

Développement de la mobilité douce

*Etude de la réduction de
l'éclairage public*

*Une restauration collective
moins carnée, biologique,
locale et équitable*

*Appuyer la structuration
de filières paysannes, bio
et locales*

*Sobriété et efficacité
énergétique*

Le comité de suivi

Les membres du Comité "pacte pour la transition" Elus : Philippe GREGOIRE, Sandrine HALBEDEL, Béatrice MICHEL, Gérard MORFIN, Sandra THOMANN. Citoyens : Anne DUFOURG, Walter EPTING, Antoine HAURILLON, Sabine HUGOUNENC, Dominique THIREAU.

Le comité suit et coordonne les mesures engagées dans le cadre du Pacte. Il met en place et suit les groupes de travail ouverts à l'ensemble des habitants du village. Les réunions des groupes sont programmées en fonction des besoins et au rythme défini par les participants. Possibilité de télé-participation.

Comment participer ?

Rejoignez les groupes de travail en vous inscrivant aux actions qui vous intéressent sur le site internet ou la page Facebook de "Meyrargues en transition".

Contact : meyrarguesentransition@gmail.com

Mobilisons-nous tous ensemble pour nous faire entendre

Comme chaque année, la municipalité a procédé à une estimation des inscriptions dans les écoles pour la rentrée 2021-2022. A l'analyse des perspectives pour la maternelle, il est apparu une légère baisse des effectifs, conduisant l'Académie à se questionner quant au maintien des cinq classes à l'école maternelle. **Dès le 5 février**, Fabrice Poussardin, le maire, a adressé un courrier à l'inspectrice de l'Académie de circonscription et au Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dassen) afin de leur faire part de cette préoccupation et leur indiquer que d'importants programmes de logements sont prévus dans les années à venir, faisant craindre un

risque de sureffectif dans les classes en cas de fermeture. À l'heure où le gouvernement prône, par la voix de son ministre, Jean-Michel Blanquer, la réduction des effectifs par classe, afin de prétendre à un suivi pertinent "ciblé", la commune veut anticiper dès maintenant la préparation des capacités scolaires et des infrastructures nécessaires à l'accueil des futurs Meyrarguais dans des conditions optimales. Elle souhaite que les enseignements bénéficient des meilleures solutions possible pour être assurés en toute efficacité, notamment en cette période de crise sanitaire qui sera encore plus difficile à gérer, en termes de protocole, si les effectifs

par classe sont augmentés.

Fin février, l'estimation des inscriptions à la maternelle avoisinait les 100 enfants pour 5 classes, soit un taux d'encadrement d'environ 1 enseignant pour 20 enfants. Ce qui constitue le taux d'encadrement le plus bas de toute la circonscription, quand d'autres écoles comptent un taux de 1 pour 30 à 31 élèves, voire de 32 et plus à l'échelle de l'Académie. La direction de l'Académie a dû procéder à un rééquilibrage en repositionnant des enseignants dans des écoles où le taux d'encadrement était très fort et a annoncé la perspective de fermeture d'une classe. Cette décision porterait l'effectif à 25 enfants par classes pour 4 classes à l'école maternelle.

Sans attendre la décision officielle de l'Académie, la municipalité a contacté l'inspectrice afin de savoir si cette décision était définitive et si la 5^e classe pouvait être maintenue en cas d'augmentation des inscriptions. Elle a indiqué qu'en cas de taux d'encadrement trop fort, par rapport à d'autres écoles, et afin d'assurer des conditions d'enseignement satisfaisantes, à la fin de l'été, il pouvait être décidé qu'un enseignant puisse être affecté pour une classe supplémentaire, durant une année scolaire. Cette solution pouvant être mobilisée chaque année, sous réserve du nombre d'enfants effectivement présents à la rentrée. Du côté de la municipalité même si la décision de fermeture de classe prenait effet, "il n'est pas prévu de modifier les effectifs des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) à Meyrargues".

AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Fort de ces informations, afin de poursuivre la mobilisation nécessaire autour de ce sujet prioritaire, la municipalité s'est rapprochée des parents d'élèves, dont elle salue et soutient la démarche de mobilisation contre cette fermeture. La décision a été prise d'unir les forces en présence et de mettre toutes les chances de notre côté pour éviter cette mesure.

Pour tenter d'éviter cette réduction à 4 classes, il est nécessaire de connaître au plus tôt le nombre d'enfants inscrits à la maternelle pour la rentrée prochaine. La municipalité, en lien avec la direction de l'école, a mis en place un formulaire d'inscription en ligne (lire ci-dessous) sur meyrargues.fr

Inscrivez vos enfants pour la rentrée 2021-2022 au plus tôt

INSCRIVEZ VOS ENFANTS AUX ÉCOLES POUR 2021-2022 SUR MEYRARGUES.FR



L'heure est aux inscriptions à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2021-2022. Elles se font désormais sur meyrargues.fr. Pour s'inscrire, il faut renseigner le formulaire en ligne. Tous les champs doivent être remplis pour valider l'inscription. Vous recevrez ensuite un récé-

pissé de validation par email. Attention : n'oubliez pas de fournir l'attestation de responsabilité civile de l'enfant (obligatoire).

Les inscriptions doivent être faites avant le 30 juin.

Toutes les modalités sont indiquées sur le site dans l'onglet : "J'inscris mon enfant à l'école", sur la page d'accueil.

Renseignements : inscriptions.ecoles@meyrargues.fr

ou 04 42 57 50 09

LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS ET DEMI

Le centre de loisirs est un lieu d'accueil, de découverte, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société. Il accueille les enfants de 3 ans à 11 ans et demi (scolarisés). Dans le cadre de la pandémie, la direction rappelle qu'un protocole sanitaire a été mis en place.

Les demandes d'inscription et les réservations pour les dates souhaitées se font une semaine à l'avance et directement auprès de la direction du centre par email :

centredeloisirs@meyrargues.fr

Horaires vacances scolaires et mercredis : de 7h45 à 18h.

Toutes les infos sur meyrargues.fr



Pluie de confettis à la maternelle !



Difficile d'échapper à la tornade de confettis qui a déferlé dans la cour de l'école maternelle, à l'occasion du carnaval. Arborant un large sourire, des Reines des neiges, des super-héros, des princesses, des pompiers, des pirates... se sont livrés "bataille" entre éclats de rire et vengeance à coups de jets de confettis. Tous les enfants avaient pris le temps de soigner leur costume de circonstance. Ainsi entre les

sessions de danse et de chants, tout avait été prévu, dans le respect des consignes sanitaires, afin que les enfants puissent bénéficier de cette parenthèse festive. Les petits, comme les grands, étaient ravis, joyeux et ont pu profiter pleinement de ce moment dans une effervescence partagée. Bravo à toute l'équipe dynamique de l'école maternelle qui a su fédérer tout ce petit monde dans la bonne humeur.



La médiathèque s'adapte avec des horaires élargis

L'équipe de la médiathèque ne cesse de s'adapter aux conditions sanitaires pour proposer un service ajusté aux souhaits des Meyrarguais. Outre le Meydrive (lire ci-dessous), elle propose donc une médiathèque hors-murs, avec notamment des interventions auprès des scolaires, à l'image des ateliers menés dans le cadre du projet métropolitain Lecture par Nature, ou auprès des tout-petits des crèches meyrarguaises. En ce sens et pour répondre au mieux aux besoins des adhérents, les horaires de la

médiathèque évoluent au rythme des annonces et conditions sanitaires imposées par la pandémie. Afin de satisfaire les usagers et réduire les risques de contacts, les horaires sont élargis, les possibilités de rendez-vous multipliées, après étude des statistiques de fréquentation et des désirs des usagers. Ainsi depuis le 6 avril, la médiathèque accueille les publics toujours sur rendez-vous selon les horaires suivants, soit 24h d'ouverture au public.

→ Depuis le 1^{er} janvier l'inscription est gratuite pour tous

LES NOUVEAUX HORAIRES

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉ	9H À 12H	FERMÉ	9H À 12H	9H À 12H
16H À 18H30	14H À 18H30	16H À 18H30	16H À 18H30	14H À 17H

« LECTURE PAR NATURE » : LA RESTITUTION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES EST À DÉCOUVRIR EN LIGNE

De novembre 2020 à janvier 2021, la médiathèque a participé pour la 4^e fois à l'événement métropolitain, autour du livre et de la lecture publique, Lecture par Nature.

Pour cette édition, le projet porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence était orienté vers la musique et la poésie, en partenariat avec les associations Seconde Nature et Zinc ainsi que l'artiste Boris Crack, écrivain, poète et musicien. Ce projet s'est déroulé en deux temps. D'abord les ateliers dans les classes, puis la restitution des travaux devant les parents.

Découvrez les travaux des élèves en ligne :

<https://ampmetropole.lectureparnature.fr/les-parcours-eac-les-restitutions/>

UN SPECTACLE DE KAMISHIBAI POUR LES TOUT-PETITS

Malgré les conditions sanitaires et dans le respect du protocole imposé, les équipes des crèches, la "Farandole" et le "Jardin des sens", s'appliquent à proposer des activités aux tout-petits comme, par exemple, l'éveil musical, avec le concours d'intervenants. Grâce à l'équipe de la médiathèque de Meyrargues, elles bénéficient de moments de lectures ou de spectacles destinés au jeune public. Lors de la "Semaine de la petite enfance", la médiathèque a organisé une séance de contes avec un kamishibai, proposé par l'association Kamicontes. Le tout jeune public a été conquis.



VOTRE "LIVRES-SERVICE" À DISPOSITION AVEC LE MEYDRIVE

Le "Livres-service" de la médiathèque : MeyDrive fonctionne afin d'offrir un service de "prêts/retours" à distance en adéquation avec le protocole sanitaire préconisé par le gouvernement.

Vous pouvez réserver sur internet, en consultant le catalogue en ligne sur meyrargues.fr Puis venir chercher vos ouvrages et les retourner en suivant des modalités.

Médiathèque de Meyrargues : 17, cours des Alpes
 Commandes par téléphone au 04 42 67 40 98 ou 06 98 80 30 09
 ou par SMS au 06 98 80 30 09 ou par email : mediatheque@meyrargues.fr
 Toutes les informations et le catalogue en ligne sur meyrargues.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

► LECTURES EN "FUGUES MINEURES"

"Fugues mineures" : des lectures pour les enfants en extérieur un mercredi par mois.

Premier rendez-vous, le 12 mai, sur inscription.

► ESPRITS LIVRES ET BAVARD'ÂGES ENTRE ADULTES

Un jeudi par mois votre meydiathèque vous invite à des lectures suivies d'échanges.

Premier rendez-vous, le 20 mai, sur inscription.

► PORT'ÂGES : VOTRE MEYDIATHÈQUE À DOMICILE

Service gratuit et mensuel. Sur simple inscription, la culture viendra à vous !

Après avoir donné vos préférences en matière de littérature, de musiques et de films, ou effectué votre sélection sur le catalogue en ligne, vous pourrez bénéficier d'une livraison à domicile.

Vous souhaitez profiter de ce service ? Faites-vous connaître dès à présent auprès la médiathèque de Meyrargues.

→ Contact : 04 42 67 40 98 ou mediatheque@meyrargues.fr

DU 28 MAI AU 4 JUIN : TOUS AUX ARBRES, TOUS DEHORS !

VOTRE MEYDIATHÈQUE FAIT DU HORS LES MURS
ET SE MET AU VERT AU PARC DU CHÂTEAU : REJOIGNEZ-NOUS !

À l'occasion de la Fête de la nature et de la Semaine du développement durable, en partenariat avec la Bibliothèque départementale 13, la médiathèque de Meyrargues vous invite à partir à la rencontre de "l'Arbre" et de la biodiversité avec un programme éclectique !

La nature nous fait du bien, c'est la science qui le dit ! Une simple vue sur la nature a un impact positif sur notre bien-être. Or, un être humain ne peut espérer vivre en bonne santé au sein d'un écosystème qui dysfonctionne : il faut soigner les deux. Commençons par une rencontre, prélude à la connaissance. En cette période troublée, en ces temps confinés, retrouvons la clé des champs, cheminons à travers bois et collines et reprenons le chemin de la forêt à

la rencontre de l'Arbre. Véritable source de vie, vénéré dans de nombreuses civilisations, l'arbre fait partie intégrante de notre patrimoine naturel et culturel tant et si bien qu'on en oublie sa présence mais aussi ses bienfaits ! Et pourtant, les arbres ont beaucoup à nous apprendre sur la résilience face aux aléas climatiques. Ils sont nos meilleurs alliés pour lutter contre le réchauffement planétaire.

Spectacles, écobalade, land art...

Via nos diverses actions culturelles : spectacles, danse, écobalade, land art, grimpe d'arbres, ateliers scientifiques, etc., apprenez à mieux connaître les arbres et votre environnement proche, pour mieux les protéger et vous protéger !

→ Programme détaillé à découvrir sur meyrargues.fr ou dans votre médiathèque



À RETOURNER AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE (BOÎTE AUX LETTRES OU EMAIL)

QUESTIONNAIRE VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE AVEC L'INFORMATIQUE ? PAS DE PANIQUE !

AFIN DE CONNAÎTRE VOS BESOINS ET VOS ENVIES, NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR CE QUESTIONNAIRE SUR VOS HABITUDES NUMÉRIQUES

À l'ère de la dématérialisation, l'informatique occupe une part toujours plus accrue dans notre quotidien. Afin de vous aider dans vos démarches, accroître votre autonomie face à cet outil, en découvrir et apprécier les diverses fonctionnalités, l'équipe de la médiathèque souhaite vous proposer des ateliers informatiques.

1 - Possédez-vous un outil informatique ? Oui Non

2 - Si oui, quel matériel :

Ordinateur Tablette

Smartphone Les trois

3 - Utilisez-vous ces outils au quotidien ? Oui Non

4 - À quel niveau vous situeriez-vous ?

Débutant Intermédiaire Confirmé

5 - Parmi les thèmes suivants, lesquels pourraient potentiellement vous intéresser :

S'approprier l'outil informatique

Apprendre les bases de la recherche internet

Sécurité et protection de la vie privée

Découvrir les outils bureautiques (Excel, Word...)

Coder Autres.....

6 - Nombreuses sont les utilisations d'internet qui peuvent vous faciliter la vie. Internet possède un intérêt pratique, mais présente également un aspect ludique.

Quels sont vos usages d'internet :

- achats sur internet : Oui Non

- loisirs (vidéo, musique...) ? Oui Non

Si non, souhaiteriez-vous apprendre ?

Oui Non

7 - Lequel vous intéresse plus particulièrement (rayer la mention inutile) :

- écouter de la musique

- regarder des vidéos

- discuter avec ses amis

- jouer à des jeux vidéo

- découvrir l'actualité

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION
SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER
À CES ATELIERS
CONTACTEZ LA MÉDIATHÈQUE

Faites le plein de produits locaux au Kabaducoïn

À l'heure où l'on doit revenir à l'essentiel pour manger des bons produits, du "fait maison", du local, et favoriser les circuits courts, la collégiale du "Kabaducoïn", n'a qu'un souhait : faciliter l'accès à une alimentation locale et saine pour tous, en réduisant notre impact environnemental. En ce sens, l'association composée de huit co-présidents, dont l'activité a débuté en avril 2020, a constitué un groupement d'achats participatifs pour proposer une alternative de consommation de produits locaux et "bio", sous la forme de commandes groupées. Comprenez, un système qui permet à chaque adhérent de disposer de produits de qualité à bas prix en échange d'un investissement personnel selon l'idée d'un magasin coopératif. Et 45 foyers font déjà partie de cette belle aventure culinaire. Pour faciliter cette démarche, l'association se fournit auprès de producteurs locaux et propose des produits de qualité à des prix raisonnables. Légumes, pain, farines, pâtes, lentilles, petit épeautre, fromages, produits d'épicerie, confiture, café, jus de fruits, céréales... sont achetés en gros conditionnement et sont ensuite



répartis entre les adhérents. Les commandes sont modulables, à la demande et sans obligation hebdomadaire. Il suffit de composer, selon son besoin, son cabas via un site internet du mardi au jeudi, puis de venir le récupérer à la distribution, gérée par les adhérents. Chaque samedi matin, le bar associatif les Taraiettes, met à disposition son

local, afin de permettre cette distribution.



Les adhérents mis à contribution

Pour faire fonctionner ce système solidaire, les adhérents sont mis à contribution. "Ils se relayent à raison de 1 à 2h tous les deux mois, afin de conditionner les paniers et de participer à la distribution", résume Antoine, un des co-présidents. Chacun a ses missions. Et tous se répartissent les tâches en bonne intelligence, selon les disponibilités et les capacités de chacun. Le cercle vertueux réside également dans le conditionnement des produits qui est écologique et recyclable. "On propose des sacs en tissu réutilisables, et on essaie de récupérer un maximum de contenants afin de réduire la consommation d'emballages, souligne Antoine. On invite aussi les habitants à cuisiner des produits de saison et à renouer avec des recettes anciennes à préparer avec les légumes du jour". Somme toute, les conditions semblent réunies pour manger sain et partager des moments de convivialité savoureux.

DES PANIERS SOLIDAIRES

Afin de venir en aide à des familles se trouvant dans des situations financières difficiles, l'association prévoit des paniers solidaires, grâce à la contribution d'adhérents et des producteurs. Ils sont ensuite distribués en fonction des besoins.

ET DES P'TITS KABA

Des "p'tits kabas" sont proposés pour les p'tits budgets. Ils sont composés d'un assortiment de produits qui changent suivant les semaines et sont vendus à prix coûtant. Chacun est libre de les acheter et de compléter sa commande avec d'autres produits de son choix.



LA COLLÉGIALE DU KABADUCOÏN

Elle est composée de 8 co-présidents

Valérie Buscaïno
Anne Dufourg
Antoine Haurillon
Dominique Thireau

Clément Verdet
Caroline Verneau
Aurélie Vinco
Gaëlle Vitureau

CONTACT

→ kabaducoïn@gmail.com
ou le samedi matin aux Taraiettes
ou via le formulaire de contact sur
kabaducoïn.wordpress.com



© PHOTOS : ANTOINE HAURILLON



LE KABADUCOÏN
FAIT TOURNER
LA ROUE :
LA MONNAIE
LOCALE
DU PAYS D'AIX



Le printemps va reflourir devant vos portes le 30 mai

Les Meyrarguais sont invités à se "mettre au vert" le dimanche 30 mai avec une nouvelle édition du "Printemps devant ma porte"

Ensemble rendons notre village plus propre, plus convivial et encore plus vert ! Le concept de l'opération "Le printemps devant ma porte" est éloquent : nettoyer, planter, fleurir, tailler... Le temps d'une journée tous les habitants sont invités à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations. Cet événement, organisé par le Comité extra-municipale environnement et développement de l'écocitoyenneté (Cedec), va ainsi mobiliser les villageois et les services municipaux en leur proposant d'embellir leur environnement.

► **En matinée, on jardine** : jardinières à la Pourane ou sur la place Victor Hugo, "incroyables comestibles" place des Anciens combattants, square Singerlé à côté de l'église ou jardin suspendu au-dessus de la rue Emile Zola... Préparez vos semis, amenez vos boutures, offrez vos plants en surplus !

► **L'après-midi, rendez-vous à 15h** : au nouveau jardin Pour2Mains à la Pourane, avec gants, sacs et bonne humeur : au programme, "chasse aux déchets", grand nettoyage des plates-bandes du centre village et des bords du Vallat. Tous les déchets collectés seront pesés, triés et valorisés. Des adaptations pourront intervenir selon l'évolution de la situation sanitaire. L'organisation prévoit le respect des règles sanitaires en vigueur.

Venez participer au programme
Proposez vos projets de plantations ou vos idées
au Cedec : cedec@meyrargues.fr
Toutes les détails et les infos sur meyrargues.fr

UNE NOUVELLE ÉDITION DE LA GRATIFÉRIA EST PRÉVUE LE 29 MAI

Venez, donnez, prenez, partagez... le concept de la Gratiféria a le mérite d'être clair : "apportez quelque chose à offrir ou rien. Prenez quelque chose qui vous fait plaisir ou rien"... Basé sur le principe de l'échange, ce marché gratuit organisé par l'association Synthèse devrait se dérouler le samedi 29 mai, au théâtre de verdure, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. En fin de journée l'ensemble des dons restants iront à une œuvre caritative.



→ Samedi 29 mai de 10h à 18h. Contact : synthesemeyrargues@gmail.com. Renseignez-vous sur [f](https://www.facebook.com/gratiferia.meyrargues) [gratiferia.meyrargues](https://www.facebook.com/gratiferia.meyrargues)

© PHOTO DR

LE "FESTIVAL DE CAVES" AU PARC DU CHÂTEAU LE 12 JUIN

Habituellement, comme son nom l'indique, le Festival de caves se déroule dans toute la France dans des caves. Durant deux années consécutives, à l'initiative de l'association Synthèse, les spectacles ont été donnés à la Cave de l'ours mais la situation actuelle invite à d'autres alternatives. Les acteurs se préparent à pouvoir proposer des variations, des formes artistiques un peu différentes afin d'honorer les représentations dans des espaces plus ouverts. Si les conditions sont réunies, c'est donc dans le parc du château de Meyrargues que sera présenté, le 12 juin (horaire à déterminer), la pièce de théâtre *Adrienne*, mise en scène et jouée par Camille Roy et Thomas Champeau.

L'histoire : "Méchantetés, Cochonnetés, Absurdités, Crudités, Joyeusetés et Billevesées... Autant de termes étranges qui devraient être au menu. Rire ou pleurer ? On s'en moque, du moment qu'il y ait à manger sur la table. *Adrienne* c'est le dialogue impossible entre deux personnes qu'apparemment tout oppose... Mais qui sait ? Peut-être pas tout".



© PHOTO DR

→ Le samedi 12 juin, au parc du château
Renseignements : synthesemeyrargues@gmail.com
Infos sur www.festivaldecaves.fr
La manifestation sera organisée si la situation sanitaire le permet. Renseignez-vous sur meyrargues.fr

La belle ascension de May'C

Difficile de croire que Carla Valenza, alias May'C, est âgée de 15 ans. Sa maturité est bluffante car elle a bien compris que rien n'est jamais acquis. Seul le travail paye. À tout juste 8 ans, elle a connu son premier succès. "Je chantonnais sans cesse, se rappelle-t-elle. On m'a inscrite à un radio-crochet, à Septèmes. J'étais très à l'aise et je l'ai remporté avec une interprétation du titre "Parler à mon père", de Céline Dion". Elle décroche ensuite successivement trois autres victoires, sur des concours locaux. Cette fois, c'est sûr, la musique tiendra une très large place dans sa vie. Passionnée et autodidacte, elle commence à suivre des cours de chant et s'initie rapidement au piano et à la guitare, pour finalement se mettre à écrire pour interpréter ses propres compositions. Puis, à l'âge de 13 ans, elle participe à un concours, à Meyreuil : "Étoiles de nos régions".



et les groupes britanniques tels que Pink Floyd, Dire Strait ou Amy Whitehouse. Elle écoute beaucoup de musiques urbaines mais "j'apprécie aussi la chanson française comme Johnny Hallyday, Claude François et Céline Dion". Bien évidemment son ascension ne pourrait se faire sans l'appui de son entourage. Carla est très soutenue, par ses parents, sa famille, ses amis et surtout son grand-père, René, chez qui un petit studio d'enregistrement est aménagé. "Je suis son plus grand fan, dit-il. Tout se passe bien pour elle. J'ai confiance et je ne peux qu'être ravi de la voie qu'elle a choisie", glisse-t-il avec un large sourire. Car la jeune Meyrarguaise ne laisse pas, pour autant, ses études

de côté. Elle poursuit son cursus scolaire avec assiduité, garde la tête sur les épaules et envisage de travailler dans les langues vivantes ou le tourisme. Progressivement, en toute discrétion, elle s'entoure de personnes bienveillantes et de professionnels du milieu artistique (lire ci-dessous). Elle poursuit son rêve, sans oublier la réalité de ce milieu pas toujours tendre et garde les pieds sur terre. Et quand on lui demande avec quel artiste elle aimerait partager une scène, elle se prend à rêver : "Je sais que c'est impossible, confie-t-elle, mais mon rêve serait de pouvoir, un jour, chanter avec Elton John". C'est tout qu'on lui souhaite.

de côté. Elle poursuit son cursus scolaire avec assiduité, garde la tête sur les épaules et envisage de travailler dans les langues vivantes ou le tourisme. Progressivement, en toute discrétion, elle s'entoure de personnes bienveillantes et de professionnels du milieu artistique (lire ci-dessous). Elle poursuit son rêve, sans oublier la réalité de ce milieu pas toujours tendre et garde les pieds sur terre. Et quand on lui demande avec quel artiste elle aimerait partager une scène, elle se prend à rêver : "Je sais que c'est impossible, confie-t-elle, mais mon rêve serait de pouvoir, un jour, chanter avec Elton John". C'est tout qu'on lui souhaite.

UN AUTRE SINGLE EN PRÉPARATION ET SON CLIP "PLUS JAMAIS" EST DÉJÀ EN LIGNE

Carla fait partie d'une école de chant, avec "un prof super", dit-elle. Elle participe régulièrement à des radio-crochets et à des concerts caritatifs, comme récemment pour la recherche contre les cancers pédiatriques. "Si je peux contribuer à aider", avoue-t-elle. Le concours "Étoiles de nos régions" a été un tremplin. Elle était alors âgée de 13 ans. À cette occasion, elle a rencontré des professionnels du milieu artistique, puis a enregistré un premier titre. "J'écris et j'interprète des chansons composées par des musiciens, résume Carla. Je fais également des reprises avec d'autres artistes de mon âge." En filigrane de ce besoin viscéral de chanter, on rencontre une jeune fille engagée, mature, préoccupée par les problématiques actuelles et dotée d'une jolie plume. "J'ai

toujours aimé l'écriture. Je vais m'inspirer d'une émotion, d'un moment ou de l'actualité pour raconter une histoire et la transmettre du mieux que je peux". Ainsi est née sa première composition, *Plus jamais*, disponible sur Youtube, grâce à la contribution de David S-K, vidéaste. Un titre sur les violences faites aux femmes, volontairement écrit pour "faire réagir", concède-t-elle. Aujourd'hui Carla travaille sur un premier EP. En attendant, un deuxième single est en préparation. Elle devrait bientôt dévoiler les images de ce titre sur sa chaîne Youtube. À suivre donc...

→ May'C à découvrir sur : carlavalenza13@gmail.com

YouTube May'C Officiel May'C

LE CLIN D'OEIL "NATURE": LEVEZ LES YEUX ... LE CIRCAÈTE PLANE PEUT-ÊTRE



En ce moment, lorsque le temps est beau, il est fort possible de voir dans les airs passer un rapace imposant. Aux premières heures matinales, lorsque les premiers thermiques lui permettent de s'élever, il plane au-dessus des collines et du village. Cet aigle, c'est le Circaète Jean-le-Blanc, emblématique des espaces de garrigue provençaux. Son plumage gris crème sur le dos, le dessous des ailes d'un blanc immaculé et sous la gorge

en jabot plus sombre, sont des critères qui permettront de le reconnaître aisément. Le Circaète a deux particularités : il se nourrit de reptiles (lézards, serpents) et pour chasser ses proies, il n'hésite pas à pratiquer le vol stationnaire. Un exploit quasi unique parmi les rapaces. Levez les yeux, observez et vous pourrez sans doute l'apercevoir. Chut!! Il niche sur la commune, non loin du château et des gorges du Pas de l'Étroit.

**SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES,
VOICI CE QUI EST PROGRAMMÉ**

► **COMMÉMORATION
SAMEDI 8 MAI**

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, en comité restreint.

► **GRATIFÉRIA
SAMEDI 29 MAI**

Marché gratuit, de 10 à 18h, au théâtre de verdure (lire page 19).
→ synthesemeyrargues@gmail.com

► **TOUS AUX ARBRES, TOUS
DEHORS AVEC LA MÉDIATHÈQUE
DU 28 MAI AU 4 JUIN**

À l'occasion de la Fête de la nature et de la Semaine du développement durable, la médiathèque vous invite à partir à la rencontre de l'arbre et de la biodiversité, avec un programme éclectique : écobalade, land art, spectacles, ateliers scientifiques... (page 17)
→ *Au parc du château. Programme détaillé à venir sur meyrargues.fr ou à la médiathèque*

► **PRINTEMPS DEVANT MA PORTE
DIMANCHE 30 MAI**

Journée d'embellissement, de nettoyage et de jardinage (lire page 19).
→ *Infos : cedec@meyrargues.fr*

► **FESTIVAL DE CAVES
SAMEDI 12 JUIN**

Au vu des mesures sanitaires le Festival de caves se déroulera en extérieur, au parc du château. La pièce de théâtre Adrienne y sera jouée, le 12 juin (lire page 19).

APPRENEZ À MAÎTRISER VOTRE ARROSAGE

Vous souhaitez maîtriser votre consommation d'eau et votre facture en arrosant votre jardin au juste nécessaire ? La période est propice pour apprendre à maîtriser et optimiser sa consommation d'eau en ajustant l'arrosage au plus près des besoins des végétaux. Pour cela la SCP (Société du Canal de Provence) met gratuitement à disposition, d'avril à septembre, un bulletin de conseil pour l'arrosage des jardins et espaces

verts. Ce bulletin est diffusé chaque semaine. Il vous indiquera la prévision d'arrosage nécessaire pour la semaine à venir suivant les végétaux (gazon, plantes méditerranéennes, massif de fleurs).

Connectez-vous, abonnez-vous et recevez le bulletin le plus proche de votre commune directement par email, c'est simple et gratuit.

→ canaldeprovence.com/nous-decouvrir/une-societe-de-service/les-comptoirs-du-materiel/arrosage-et-irrigation/bulletin-darrosage/

BULLETIN D'ARROSAGE

"À VOS PINCEAUX" POUR ILLUSTRER L'AGENDA 2022 !



→ *L'agenda 2021 est disponible en mairie.*

Chaque année, un thème est choisi pour illustrer l'agenda communal, distribué gratuitement à tous les Meyrarguais par la municipalité.

Pour l'édition de l'agenda 2022, elle souhaite y intégrer des peintures d'artistes locaux représentant Meyrargues. Un appel est donc lancé tant auprès des amateurs que des professionnels.

Pas de lieu particulier, ni de technique imposée, ainsi aquarelles, pastels, peintures à l'huile et autres médiums tiendront

une place de choix dans la prochaine édition 2022. Un jury sélectionnera les œuvres à paraître, puis une exposition virtuelle regroupant l'ensemble des œuvres des participants sera proposée sur meyrargues.fr

Pour participer, vous pouvez nous envoyer une photo de votre peinture par email avec vos coordonnées, ou vous présenter en mairie afin que nous prenions une photo de votre oeuvre.

Au plus tard le 18 juin 2021

Renseignements :

04 42 57 50 09

accueil@meyrargues.fr

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les élections régionales et départementales sont prévues pour les 20 et 27 juin 2021.

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h.

Les procurations peuvent être préparées à l'avance sur www.maprocuration.gouv.fr

La situation sanitaire évoluant renseignez-vous régulièrement sur meyrargues.fr pour connaître toutes les modalités des procédures de vote.

Rappelons que vous devez vous munir de **votre carte d'électeur, d'une pièce d'identité (obligatoire) et d'un stylo.**



Bulletin d'informations municipales
N°48 - PRINTEMPS 2021
Parution avril 2021
Tiré à 2000 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Encourager une complémentarité pour laisser un libre choix

Notre équipe mène depuis 2008 des actions en faveur du développement durable, avec notamment des démarches locales axées sur le "bio", le responsable et le "raisonné", la préservation des zones agricoles et de la biodiversité, le renforcement des énergies renouvelables... tout en prônant le "bien vivre ensemble". Nous ne sommes pas pour autant détenteur de la "bonne morale", et sur le sujet de la restauration rapide, les Meyrarguais sont libres de choisir de fréquenter ces établissements. Le rôle de la commune dans l'éducation alimentaire se fait au restaurant scolaire, en introduisant du bio dans les repas. Le rôle des parents se fait à la maison, en proposant des produits équilibrés à leurs enfants.

Les initiatives locales sont primordiales et restent à soutenir. Elles ne sont pas à opposer à la démarche de grandes entreprises qui souhaitent s'implanter sur notre commune. Elles sont complémentaires à celles-ci. Elles vont permettre de valoriser une zone d'activité dans un secteur déjà existant, dont une partie est encore en friche, et d'attirer une clientèle qui ne consomme pas, ou très peu, sur la commune. Cette méthode est à la hauteur des enjeux et moyens nécessaires.

La municipalité ne peut pas sélectionner les investisseurs, surtout dans des projets privés. Qui peut interdire à une entreprise, qui respecte le code de l'urbanisme, de s'implanter ? Le Plan local d'urbanisme est un outil qui donne des destinations aux zones qu'il crée, sans avoir le pouvoir d'exclure un type d'activité. Nous agissons avec les leviers en notre possession et nous accompagnons les initiatives afin d'accélérer la réhabilitation d'un quartier dont certains bâtiments sont insalubres depuis de nombreuses années !

Avec l'installation du magasin Leclerc, la vocation commerciale de la zone d'activité de Coudourousse s'est affirmée d'autant que cet espace contraint, entre voie ferrée et RD96, n'a pas vocation à accueillir de nouvelles habitations. Cette zone, bien située à côté de la gare, permettra d'évoluer vers un espace de commerces et de services pour les habitants. Elle va ainsi changer l'image de ces espaces, pour devenir un lieu d'attractivité complémentaire au centre village. Avec des impacts positifs non négligeables, comme la création de nombreux emplois sur la commune.

L'aménagement de la zone d'activité va permettre de créer un réseau d'assainissement collectif pour un quartier identifié comme un point noir par l'Agence régionale de la santé. Le pôle d'échange multimodal a pour vocation de limiter l'usage de la voiture en offrant des solutions de déplacements alternatives (bus, train, vélo, piéton) et participera ainsi à la limitation des rejets de gaz à effet de serre. La Métropole assure la maîtrise d'ouvrage et le financement de la totalité des travaux d'aménagement et fait participer les futures installations, à l'aide de partenariats publics privés (Projet Urbain Partenariat PUP) comme cela se fait dans de nombreuses communes. C'est donc bien un projet de réhabilitation d'une zone déjà identifiée qui va permettre d'accueillir de l'artisanat, du commerce sans consommer de nouveaux espaces naturels et agricoles et créer de l'emploi pour les Meyrarguais.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Défendre les initiatives locales

En mars 2020, nous vous avons livré nos convictions et notre vision pour Meyrargues avec sincérité. Nous avons répondu à vos questions qui demeurent posées aujourd'hui. Non, nous n'avons pas besoin de multinationales pour donner une impulsion à Meyrargues. Notre vision pour le village ne repose ni sur la création et l'exploitation d'énergies renouvelables par Axpo, une multinationale Suisse, sur le site de l'Espougnac, ni sur l'installation d'un Mc Donald, une autre multinationale, dans la future zone de la Coudourousse.

Plus que jamais, nous devons donner la priorité aux initiatives locales. Nous avons toujours été et nous resterons très actifs et engagés pour soutenir le tissu local. En ces temps particuliers, nous demeurons à votre écoute pour relever les challenges de l'après Covid. Plus que jamais il faudra se réinventer, appréhender ses projets autrement, et cela passe nécessairement par la dynamique locale. Fidèles à notre engagement pour Meyrargues, nous plaçons notre unité et notre connaissance du terrain à votre service. Car nous sommes convaincus que le soutien aux acteurs locaux est un acte bénéfique pour tous.

Nous sommes fiers d'appartenir au Conseil Municipal et d'y exprimer nos voix, nos propositions, qui sont aussi les vôtres. La crise ne doit être l'occasion ni de règlements de comptes, ni de surenchères politiciennes. Elle nous impose encore plus de faire preuve d'une solidarité sans faille envers les plus fragiles et de continuer à agir, concrètement, en responsabilité pour recréer et maintenir les liens sociaux, culturels et économiques si essentiels à notre village.

L'union et la solidarité ont permis l'ouverture du centre de vaccination intercommunal Durance Sud à Meyrargues. Sept villages ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens afin de permettre aux habitants d'être à distance raisonnable d'un centre de vaccination. Nous remercions l'ensemble des maires des communes concernées, des personnels de santé, des agents communaux et des bénévoles qui se sont impliqués et ont permis l'ouverture de ce centre. N'est-ce pas un bel exemple de réussite des initiatives locales ?

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com

06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr
Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr
Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30
Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

CAUE : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12
ABF (Architecte des Bâtiments de France) :
04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (*le mercredi matin*)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 *sur rdv*

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous
auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :
fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE TRETS :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr
Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 9h-12h / 14h-18h30
Jeudi : 16h-18h30 - Vendredi : 9h-12h / 16h-18h30
Samedi : 9h-12h / 14h-17h.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES

Été : du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi
matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pou-
vant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la
semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE
04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS
0811 20 13 13

À Meyrargues, par arrêté municipal, la circulation des véhicules motorisés est interdite dans le massif forestier du 1^{er} juin au 2^e dimanche de septembre.

ENVIE DE BALADE ? 0811 20 13 13

Application mobile "My Provence balade" restez informés sur les conditions d'accès et recevez les bulletins d'alerte



[www.myprovence.fr/
enviede balade](http://www.myprovence.fr/enviede balade)



www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre. Renseignez-vous au 0811 20 13 13 (0,06 €/minute)

For your safety, access to the forest is regulated from June to September (0,06 €/minute)

En fonction des conditions météorologiques :

Depending on weather conditions :

VERT Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée
Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet.

JAUNE Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée
Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet.

ORANGE Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée
Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet.

ROUGE Accès, circulation et présence des personnes interdits toute la journée
Access forbidden. Zugang untersagt. Accesso vietato.

PRATIQUES INTERDITES EN FORÊT

